

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HÔPITAUX DE PARIS
DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
Service Concours statutaires - Arrêté n° 401-2026-11**

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n°2016-636 du 19 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret du 04 juillet 2022 portant nomination du Directeur Général de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2017 fixant les règles d'organisation générale, la composition du jury et la nature des épreuves de recrutement pour l'accès à certains grades de la catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté directeur du 26 décembre 2022 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des Ressources Humaines de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté n° ANA 401 2025 05 0007 du 11 juin 2025 portant nomination de Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, à compter du 16 juin 2025 en tant que Directeur des Ressources Humaines ;

Vu l'arrêté du 05 janvier 2026 relatif à l'ouverture du concours interne et externe pour l'accès au grade d'ouvrier principal, à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Le Directeur des Ressources Humaines entendu,

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

ARRÊTÉ

ARTICLE 1: Le jury du concours interne et externe sur titres pour l'accès au grade d'Ouvrier Principal, à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris est constitué, à compter du 16 avril 2026, comme suit :

Le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant,

Président :

Youness IDRISSI Directeur des Achats, Services Economiques et Logistiques	AP-HP. Centre - Université Paris Cité
--	--

Un fonctionnaire hospitalier de catégorie A à l'AP-HP :

Vice-président :

Adrien PINTE Directeur des Achats, de la Logistique et du Développement durable	AP-HP. HUPSSD
--	---------------

Un agent de catégorie B assurant des fonctions d'encadrement AP-HP :

Maud THOUMINE Cadre logistique (responsable magasin hôtelier & lingerie)	AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor
---	--

Un fonctionnaire hospitalier de catégorie B assurant des fonctions d'encadrement dans la spécialité concernée AP-HP :

Ludovic CASTELLINO	AP-HP. Hôpital San Salvador
Sandrine DUPONT Responsable Logistique Responsable Magasin Hôtelier et Lingerie	AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor
Denis SIMONNOT Responsable du service restauration Technicien Supérieur Hospitalier Unité Centrale de Restauration	AP-HP. Centre - Université de Paris
Stéphane LAUX Technicien Supérieur Hospitalier Coordonnateur des services de restauration CCH NCK HTD	AP-HP. Centre - Université de Paris Cité

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

Gregory KOSZUL TSH, Responsable Approvisionnement Hôtelier GHSU	AP-HP Sorbonne Université
--	---------------------------

Des examinateurs qualifiés peuvent être adjoints au jury :

Fabien BELHOMME Adjoint à la Coordinatrice Logistique de Tenon- Magasin général	AP-HP. Sorbonne Université
Nadjati ABOUDOU Responsable Qualité et Distribution Adjointe au responsable service restauration	AP-HP. Siège Saint-Antoine
Ludovic LEBATARD Coordinateur logistique BICHAT	Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine
Sebastien HAMEL Coordinateur Logistique Sites Gériatriques de Réadaptation et de Psychiatrie	AP-HP. Centre - Université Paris Cité
Alexandre LAVERGNE Responsable restauration Hôpital Saint Louis Paris	AP-HP. Nord Université Paris Cités

ARTICLE 2 : Le Directeur des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le lundi 17 avril 2026

Pour le Directeur Général,
Pour le Directeur des Ressources Humaines
empêché,
Pour le Directeur du Département Développement
des Compétences
L'Adjointe au Directeur
SIGNÉ
Marine LAMOLIE